



uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

CPNEFP 21 Mars 2017

Branche professionnelle des **Institutions de Retraite Complémentaire**

Dispositifs	Montant engagé	Nombre de dossiers
CPF	63 472 € dont 53 356 € d'abondement de l'OPCA	18
Contrat de professionnalisation	201 761 € sur une enveloppe de branche de 3 858 286 €	34
Période de professionnalisation	40 347 € sur une enveloppe de branche de 203 068 € <i>Enveloppe complémentaire de 406 135€</i>	47



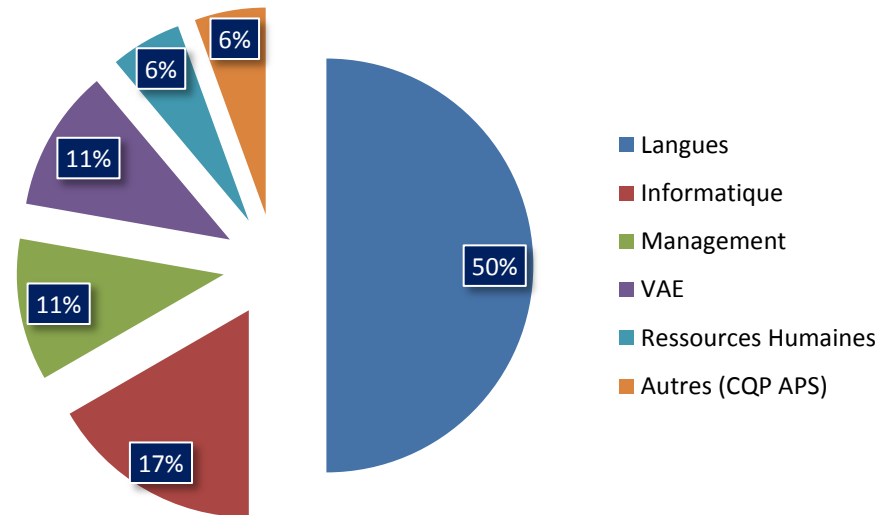
uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

Compte personnel de Formation (CPF)

Répartition des CPF par thématiques de formation

Thématique	Nombre	%
Langues	9	50%
Informatique	3	17%
Management	2	11%
VAE	2	11%
Ressources Humaines	1	6%
Autres	1	6%
Total général	18	100%



Modification des critères CPF (Décisions CA d'Uniformation)

Deux mesures d'application immédiate pour tout engagement réalisé à compter du 10 février 2017, indépendamment de la date de réception du dossier ou de la date de départ en formation :

- Pour les formations aux tests de langue (TOIC, BULATS, Diplômes de compétences et langues [DCL], GYMGLISH...), limite à 150 heures de l'abondement en heures financé par les fonds mutualisés de l'OPCA (déduction faite des heures disponibles par le demandeur sur son compteur CPF).

Exemple : une formation d'anglais visant le TOIEC et d'une durée de 200 heures présentée par un demandeur disposant de 54 heures sur son compteur CPF sera prise en charge à hauteur de 150 heures dont 54 heures au titre des heures CPF et 96 heures au titre de l'abondement CPF. Pas de possibilité de prise en charge complémentaire au titre de la P.Pro ou du FIES pour les 50 heures restantes.

- Pour toutes les formations réalisées en dehors de l'Union Européenne, **pas de prise en charge des frais annexes** de toute nature (frais de déplacement, d'hébergement et de repas).

Modification des critères CPF (Décisions CA d'Uniformation)

Trois mesures applicables à compter du 1^{er} mars, étant au préalable précisé qu'il n'y a aucun changement quant au financement accordé sur les pures heures CPF : Ces restrictions ne touchent donc que les heures financées par l'abondement CPF :

1/ Pour les heures financées par l'abondement CPF, la **rémunération** et les **frais annexes** ne sont plus pris en charge pour les dossiers indiquant un code CPF fléchant vers la LNI ou une LRI

Exception : Ces deux natures de dépense restent prises en charge pour les dossiers des adhérents non branchés indiquant un code CPF fléchant vers la LNI ou une LRI et visant une certification inscrite au RNCP

2/ Les dossiers des demandeurs n'ayant aucune heure CPF inscrite à leur compteur et indiquant un code CPF fléchant vers la LNI ou une LRI ne sont plus du tout pris en charge.

Exception : Ces dossiers restent intégralement pris en charge si ce sont des dossiers d'adhérents non branchés indiquant un code CPF fléchant vers la LNI ou une LRI et visant une certifications inscrite au RNCP

Exception : Ces dossiers restent pris en charge dans les conditions exposées en 1 si le bénéficiaire de la formation est en emploi d'avenir.

Pour les heures financées par l'abondement CPF, la **rémunération** n'est plus prise en charge pour les dossiers des salariés en insertion relevant des branches ACI et RQ.

Exception : La **rémunération** reste prise en charge si les salariés en insertion sont titulaires d'un emploi d'avenir.



uniformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

Professionnalisation

Typologie des contrats de professionnalisation

Intitulé de formation	Nombre	%
BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR : NÉGOCIATION, RELATION CLIENTS	4	12%
MASTER : ACTUARIAT ET INGÉNIERIE MATHÉMATIQUE EN ASSURANCE ET FINANCE	2	6%
MANAGER DU MARKETING ET DE LA COMMUNICATION	2	6%
MANAGER DES PROJETS ET DES PROGRAMMES	1	3%
ASSISTANT COMMERCIAL NIVEAU A CLASSE 4	1	3%
MASTÈRE SPÉCIALISÉ : MANAGEMENT EN SANTÉ	1	3%
CHARGÉ DE CLIENTÈLE	1	3%
MANAGER DE LA STRATÉGIE ET DE LA POLITIQUE COMMERCIALE	1	3%
CHARGÉ DES RESSOURCES HUMAINES	1	3%
MASTER : INTELLIGENCE STRATÉGIQUE ET D'ANALYSE DES RISQUES ET TERRITOIRES	1	3%
CONSEILLER FINANCIER	1	3%
RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET MARKETING	1	3%
DIPLÔME EUROPÉEN D'ÉTUDES SUPÉRIEURES : ASSISTANT DE GESTION EN RESSOURCES HUMAINES	1	3%
MANAGER DE LA STRATÉGIE ET DE LA PERFORMANCE COMMERCIALE	1	3%
DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION	1	3%
MANAGER DES ORGANISATIONS SPORTIVES	1	3%
MANAGER DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	1	3%
BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL	1	3%
BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR : ASSISTANT DE GESTION PME-PMI	1	3%
EXPERT EN AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION	1	3%
MASTER : COMMUNICATION DES ORGANISATIONS	1	3%
EXPERT EN INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION	1	3%
MASTER ACTUARIAT ET INGENIERIE MATHÉMATIQUES ASSURANCE ET FINANCES	1	3%
LICENCE PROFESSIONNELLE : ASSURANCE, BANQUE, FINANCE SPÉCIALITÉ CONSEILLER, SOUSCRIPTEUR	1	3%
RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET MARKETING	1	3%
LICENCE PROFESSIONNELLE : COMMERCE MANAGEMENT DE LA RELATION CLIENT	1	3%
RESPONSABLE EN DÉVELOPPEMENT MARKETING ET VENTE	1	3%
LICENCE PROFESSIONNELLE : MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : SYSTÈMES D'INFORMATION ET GESTION DES BASES DE DONNÉES	1	3%
MANAGER D'AFFAIRES INTERNATIONALES	1	3%
Total général	34	100%

Typologie des périodes de professionnalisation

Intitulé de formation	Nombre	%
RECYCLAGE SST	34	72%
GESTION D'UN PROJET DE FORMATION BLENDED LEARNING INV	6	14%
MASTER SCIENCES DE GESTION MENTION GESTION DES RH	1	2%
RESPONSABLE MANAGEMENT ET GESTION D'ACTIVITE	1	2%
CYCLE SUPERIEUR DE MANAGEMENT	1	2%
TP CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE	1	2%
DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION	1	2%
ACTUAIRE EXPERT ERM	1	2%
MASTER : SCIENCES ACTUARIELLES ET FINANCIÈRES	1	2%
Total général	47	100%